



Le rôle crucial des infirmières pour des soins maternels et néonataux sûrs

Déclaration conjointe à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients

Conseil International des Infirmières et Conseil des Infirmières Néonatales Internationales, Inc.

Pour marquer la Journée mondiale de la sécurité des patients, le 17 septembre 2021, le Conseil International des Infirmières (CII) et le Conseil des Infirmières Néonatales Internationales, Inc. (COINN) appellent instamment toutes les parties prenantes à répondre à l'appel de la campagne et à « Agir maintenant pour un accouchement sûr et respectueux ».

Les femmes et les nouveau-nés sont très exposés aux soins dangereux. À l'échelle mondiale, la mortalité maternelle et néonatale due à des causes évitables demeure élevée, en particulier dans les milieux à faibles ressources. Des infirmières hautement qualifiées travaillant dans des environnements favorables sont essentielles pour garantir la prestation de soins sûrs et de qualité, de même que pour prévenir les risques et les préjudices évitables. Les infirmières jouent un rôle crucial en appliquant des pratiques optimales, et en défendant ces pratiques, pour prodiguer des soins sûrs et efficaces qui répondent aux besoins sanitaires, émotionnels et sociaux du nouveau-né, de la mère et de la famille. Pendant la pandémie de COVID-19, ces pratiques ont été compromises – par exemple, de nombreuses institutions ont séparé les mères de leurs bébés, que ceux-ci aient été en bonne santé, ou au contraire petits et malades.

Les infirmières sont la première ligne de défense du binôme formé par la mère et son nourrisson ; les infirmières sont aussi les professionnels de santé qui passent le plus de temps auprès des familles. Pourtant, dans de nombreux contextes où les ressources sont limitées, les infirmières qui s'occupent des nouveau-nés petits et malades, ainsi que de leur mère, qui peuvent présenter des complications, n'ont souvent pas reçu l'enseignement ni la formation appropriés et ne disposent pas des ressources adéquates pour prodiguer des soins sûrs. Les infirmières sont souvent affectées à des domaines cliniques sans égard pour leur expertise. Souvent, une dotation en personnel insuffisante pour assurer la sécurité expose les mères, les nouveau-nés et les infirmières à des soins dangereux. En outre, le nombre d'infirmières disponibles dans les unités de soins intensifs néonataux, en particulier, dépend de l'heure de la journée plutôt que du nombre de nouveau-nés présents ou de leur niveau d'acuité. Un environnement de travail sûr et favorable aux infirmières doit être une priorité pour la sécurité des patients.

D'autre part, certaines inégalités persistantes entre les sexes ont des effets négatifs sur la qualité et la sécurité des soins maternels et néonataux. La majorité des personnels infirmiers étant des femmes, la discrimination fondée sur le sexe risque de limiter les capacités de décision et de leadership des infirmières, ainsi que de nuire à la perception du rôle de l'infirmière. En faisant en sorte que les infirmières soient intégrées aux équipes de santé interprofessionnelles, on améliorera la qualité et la sécurité grâce à un environnement de travail sûr, fondé sur le respect mutuel et la prise de décision partagée.

Les infirmières, qui sont actives tant dans la définition des grandes orientations que dans la pratique, peuvent éclairer les décisions politiques avec leurs solutions fondées sur des données probantes. Les infirmières doivent donc être au cœur de l'élaboration des politiques et des stratégies à tous les niveaux.

Le CII et COINN appellent toutes les parties concernées à prendre des mesures durables pour aider le personnel infirmier à fournir des soins sûrs et respectueux, et à réduire les préjudices évitables pour les mères et les nouveau-nés. Il faut en particulier donner la priorité aux mesures suivantes :

- Élaborer des orientations et une formation normalisées pour permettre aux infirmières de s'occuper des mères et, en anticipant les complications, des nouveau-nés petits et malades.
- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des systèmes et des processus de dotation sûre en personnel, qui tiennent compte non seulement du nombre de binômes mère/bébé ou de nouveau-nés petits et malades, mais aussi de leur niveau d'acuité et de l'éventail des compétences du personnel de santé.
- S'attaquer aux causes sous-jacentes de l'inégalité entre les sexes et lutter contre les préjugés sexistes et les déséquilibres de pouvoir qui nuisent à l'expression de l'opinion et à la participation du personnel infirmier dans la prise de décision.
- Renforcer la capacité de leadership pour éliminer les préjudices évitables dans les soins de santé.
- Appeler au refus total de la séparation des mères et de leurs nouveau-nés.
- Reconnaître les familles en tant que bénéficiaires des soins et leur donner les moyens d'être des participantes actives et des partenaires dans les soins.

* * *